
 Arrondissement de Pontarlier

**Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 2 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le deux juin à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Léonie Schneiter, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration : Caroline Blain à Aline Louvrier, Aline Carrière à Marie Destaing, Madeleine Chapellier à Thierry Vuittenez, Frédéric Dole à Léonie Schneiter, Jean-Pierre Gurtner à Jean de la Rochefoucauld, Fabien Oléron à Olivier Marlot.

Secrétaire de séance : Olivier Régnier

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2023-06-048

OBJET : Subvention aux associations 2023.

Le Maire rappelle que les associations de Levier sollicitant une subvention ont été informées par écrit des démarches à effectuer et des conditions d'attribution des subventions.

Pour 2023, il est donc proposé d'attribuer les subventions suivantes aux associations de Levier en ayant fait la demande :

Association	€
AS Levier	4 800
Tennis Club Levier	350
Handball Levier	1 600
Escrime La Boyarde	1 300
Judo Club Levier	950
Badminton	500
Fit'N Dance	1 300
ALPE	300
Randonneurs des Sapins	450
Comice	70

Carreau Lévitien	900
Familles Rurales	600
Les Amis du Musée	400
Association Laïque	100
Soluna	350
Les Amis de la Bibliothèque	310
Chorale La Pastorale	85
Les Donneurs de Sang	160
Le Club du 3 ^{ème} âge	380
UNC	100
Total	15 005

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le



ID : 025-200068401-20230602-2023_06_048-DE

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à **20 voix pour**, Messieurs Garreau, Gurtner, Marlot, ne prenant pas part au vote ;

- Acceptent les propositions de subvention telles qu'énumérées ci-dessus pour un montant total de 15 005.00€ ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023
Reçu en préfecture le 06/06/2023
Publié le
ID : 025-200068401-20230602-2023_06_048-DE

Berger
Levrault

Le Maire,
Marc SAULNIER.

